

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN
ÉCOLE SAINT-JEAN
CENTRE DE SERVICE DE LA JONQUIÈRE

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-Jean Centre de service De La Jonquière, tenue le 6 octobre 2020, à compter de 17 h 30 au gymnase de l'école.

Sont présents: Mme Sylvie Allaire, parent
Mme Valérie Brassard, parent
Mme Caroline Tremblay, parent
Mme Maria Lapointe, soutien
Mme Janick Dufour, enseignante
Mme Annie Dufour, enseignante
Mme Élane Cormier Pedneault, service de garde
M. Patrice Côté, directeur

Absente : Mme Nadia St-Pierre, parent

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Patrice Côté souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-01

Il est proposé par Mme Caroline Tremblay

Et résolu à l'unanimité

Que soit accepté l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points suivants : 1,13 - Mot de la déléguée au comité de parents

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
- 1.4 Élection d'un(e) président(e) du C.E.
- 1.5 Élection d'un(e) secrétaire
- 1.6 Adoption du procès-verbal du 16 juin 2020
- 1.7 Suivi au procès-verbal
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot de la direction
- 1.10 Mot du personnel
- 1.11 Mot du service de garde
- 1.12 Question du public
- 1.13 Mot de la déléguée au comité de parents

2. INFORMATIONS

- 2.1 Suivi projet nouvelle école
- 2.2 Projet plein air

3. DÉCISIONS

- 3.1 Calendrier des rencontres 2020-2021
- 3.2 Membres de la communauté
- 3.3 Club des petits déjeuners
- 3.4 Photographie
- 3.5 Normes et modalités
- 3.6 Règles de régie interne et de fonctionnement

4. DIVERS

- 4.1 Déclaration d'intérêts (remplir feuille jointe)
- 4.2 Remerciement

5. LEVÉE DE LA RENCONTRE ADOPTÉE

1.3 ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-02

Mme Janick Dufour propose M. Patrice Côté pour être le président d'élection (il accepte).

Mme Janick Dufour propose M. Patrice Côté pour agir en tant que secrétaire d'élection (il accepte).

ADOPTÉ

1.4 ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) DU C.É.

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-03

Mme Maria Lapointe propose Mme Caroline Tremblay (elle accepte).

Mme Caroline Tremblay est élue présidente du C.É.

ADOPTÉ

1.5 ÉLECTION D'UN(E) SECRÉTAIRE

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-04

Mme Maria Lapointe propose M. Patrice Côté pour être secrétaire du C.É. (il accepte).

M. Patrice Côté est élu secrétaire du C.É.

ADOPTÉ

1.6 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2020

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-05

Il est proposé par Mme Janick Dufour

Et résolu à l'unanimité

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2020.

ADOPTÉ

1.7 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

1.8 CORRESPONDANCE

Aucune

1.9 MOT DE LA DIRECTION

- M. Patrice souligne le bon travail de tout le personnel en ce début d'année en contexte COVID-19.
- De plus, il souligne le départ de Hugo à la conciergerie et qu'il est remplacé par M. Damien Tremblay de Bégin.
- Une SPE qui se nomme Marie-Michèle Fortin a été engagée.

1.10 MOT DU PERSONNEL

- Mme Janick mentionne que les enseignants s'approprient de plus en plus l'application « TEAMS ». Elle ajoute que les enseignants travaillent sur des projets avec les élèves dont, un en éducation physique avec les vélos de montagne.
- Mme Annie informe qu'on essaie de centraliser l'utilisation de la plate-forme informatique autour de TEAMS.
- Mme Maria souligne que les enfants respectent bien les consignes sanitaires.
-

1.11 MOT DU SERVICE DE GARDE

Absente

1.12 QUESTION DU PULIC

Pas de public

1.13 MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

- Mme Caroline nous informe qu'il y a eu une rencontre concernant le nouveau conseil d'administration du CSDLJ. Il y a eu élections des représentants des districts.
- Mme Caroline siègera sur le comité du transport scolaire.

2. INFORMATIONS

2.1 NOUVELLE ÉCOLE

M. Patrice informe le conseil que le projet de la nouvelle construction a été refusé par le ministère. Il y aura une nouvelle tentative.

2.2 Projet - Bouge à Bégin

La municipalité a accepté de verser une somme de 6 000 \$ à l'école pour le projet. Nous la remercions. De plus, un montant de 1 000 \$ sera aussi attribué pour le parascolaire. L'enseignant M. Marc-André Brassard sera responsable de la tenue des activités.

3. DÉCISIONS

3.1 Calendrier des rencontres 2020-2021

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-06

Il est proposé par Mme Janick Dufour

Et résolu à l'unanimité

Que les rencontres du conseil d'établissement aient lieu au gymnase de l'école à 17 h 30 aux dates suivantes :

- Le 1^{er} décembre 2020
- Le 26 janvier 2021
- Le 23 mars 2021
- Le 8 juin 2021

ADOPTÉ

3.2 Membre de la communauté

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-07

Il est proposé par Mme Maria Lapointe

Et résolu à l'unanimité

Que M. Marc-André Légaré, membre de la communauté fasse partie du conseil d'établissement

Et qu'un membre de la municipalité soit nommé.

ADOPTÉ

3.3 Club des petits déjeuners

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-08

Il est proposé par Mme Janick Dufour

Et résolu à l'unanimité

Que le Club des petits déjeuners opère ses activités pour l'année 2020-2021

ADOPTÉ

3.4 Photographie

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-09

Il est proposé par Mme Caroline Tremblay

Et résolu à l'unanimité

Que la photo des élèves se prenne si les mesures sanitaires le permettent.

ADOPTÉ

3.5 Normes et modalités

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-10

Il est proposé par Mme Sylvie Allaire

Et résolu à l'unanimité

Que les normes et modalités soient acceptées telles que présentées par M. Patrice Côté.

ADOPTÉ

3.6 Règles de régie interne et de fonctionnement

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-11

Il est proposé par Mme Valérie Brassard

Et résolu à l'unanimité

Que les règles de régie interne soient acceptées avec des petites corrections proposées par les membres du C.É.

ADOPTÉ

4. DIVERS

4.1 Déclarations d'intérêts

Les membres ont rempli et donné le document à M. Patrice Côté.

4.2 Remerciement

M. Patrice mentionne qu'un présent a été acheté pour souligner le départ de l'ancienne présidente du C.É., madame Guylaine Larouche. L'idée provient de Mme Caroline Tremblay. Le budget de C.É. sera utilisé pour payé le cadeau.

5. LEVÉE DE LA RENCONTRE

RÉSOLUTION : C.É. 20-21-12

Il est proposé par Mme Sylvie Allaire

Et résolu à l'unanimité

Que la levée de la rencontre soit effectuée à 18 h 55.

ADOPTÉ

Caroline Tremblay, présidente

Patrice Côté, directeur